5 août 2024

Province de Québec Municipalité de Shigawake MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal de Shigawake, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce cinquième jour du mois d'août de l'an deux mil vingtquatre, à dix-neuf heures, sont présents :

Marcel Gagnon
Nancy Skene
Georgette Chapados
Michael Hays
Heather Imhoff
Jeffrey Vautier

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Rolande Beebe.

La directrice générale par intérim est aussi présente.

2024-08-132 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon appuyé par le conseiller Michael Hayes et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

2024-08-133 ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Georgette Chapados appuyé par le conseiller Michael Hayes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux de la réunion régulière du 8 juillet 2024 et de la réunion extraordinaire du 17 juillet 2024.

Adoptée

2024-08-134 **COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Michael Hayes appuyée par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du certificat 08-2024 au montant de 30 002.60\$, le certificat 08A-2024 au montant de 36.32\$ et 08B-2024 au montant de 1 331.68\$ soient acceptés et la directrice générale par intérim est autorisée à les payer.

Que la facture de Heather Imhoff au montant de 211.52\$ soit retiré du certificat 08-2024

Adoptée

CORRESPONDANCE

2024-08-135 **DON**

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier, appuyée par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le don suivant :

L'association de soccer Paspébiac : 100.00\$

2024-08-136 FABRICATION DE NUMÉROS CIVIQUES

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité mandate Ronald Delbec pour la fabrication de 20 numéros civiques au coût de 15\$ l'unité.

Que le bois nécessaire à la fabrication soit acheté chez Tod Sweetman

Adoptée

2024-08-137 ADVENANT À LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE (PAVL)

ATTENDU QUE la municipalité de Shigawake a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la municipalité de Shigawake a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de la conseillère Nancy Skene, appuyée par la conseillère Heather Imhoff, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Shigawake confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Nancy Castilloux est dûment autorisée ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Adoptée

2024-08-138 **DEMANDE DE PÊCHE ET OCÉAN**

ATTENDU QUE la municipalité de Shigawake souhaite signifier son intérêt pour acquérir le quai du MPO sur son territoire;

ATTENDU QUE les bateaux ne peuvent pas entrer au quai dû à l'accumulation des algues;

ATTENDU QU'il y a des odeurs persistantes qui proviennent du quai dû à l'accumulation des algues;

ATTENDU QUE la municipalité de Shigawake demande de retirer l'enrochement situé du côté Ouest ainsi que l'accumulation d'algues et des sédiments;

ATTENDU QUE la municipalité de Shigawake croit que le retrait de l'enrochement permettrait à la libre circulation de l'eau et éviterait l'accumulation d'algues et de sédiments;

ATTENDU QUE le retrait de l'enrochement est la première étape et conditionnelle dans l'analyse de la municipalité de poursuivre le processus d'acquisition;

ATTENDU QUE la municipalité de Shigawake a une capacité financière limité et ne pourrait pas défrayer les coûts de retrait des algues et des sédiments advenant que le retrait de l'enrochement n'apporte pas l'effet souhaité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité demande à Pêche et Océan de retirer l'enrochement situé du côté Ouest ainsi que l'accumulation d'algues et de sédiments qui est la première étape et conditionnelle dans l'analyse de la municipalité de poursuivre le processus d'acquisition.

Adoptée

2024-08-139 **DEMANDE SUBVENTION SALARIALE**

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene appuyée par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers de faire la demande à Emploi et Solidarité Sociale une demande de subvention salariale pour le poste d'adjointe salariale et que Nancy Castilloux directrice générale par intérim soit autorisée à faire la demande.

2024-08-140 PROGRAMME FOND DE DÉVELOPPEMENT DU TERROTOIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire encourager le tourisme sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le festival de musique et la foire agricole accueillent près de 3 000 visiteurs;

EN CONSÉQUENCE il a été proposé par la conseillère Heather Imhoff, appuyé par le conseiller Jeffrey Vautier et adopté à l'unanimité des conseillers présents.

QUE la municipalité de Shigawake s'engage à verser une somme de 10 000\$ à la Société d'Agriculture de Bonaventure, sur le plan du Protocole d'aide financière « festivals et événements municipaux» et la MRC de Bonaventure un montant équivalent à 50%. La directrice générale par intérim est autorisée à signer l'entente du Fonds de Développement du territoire.

Adoptée

2024-08-141 MATÉRIAUX ACCEPTÉS AU SITE DU DÉPOTOIRE

Il est proposé par le conseiller Michael Hayes appuyé par le conseiller Jeffrey Vautier et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste des matériaux acceptés au site soit affichée au site et transmise aux citoyens.

Adoptée

2024-08-142 LUMIÈRES AU BLOC SANITAIRE

Il est proposé par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité demande à Chapados Électrique et Martin Chapados de soumissionner pour le remplacement des lumières au bloc sanitaire pour des LEDS

2024-08-143 **VOIRIE TECQ-ROUTE TRAVERSE**

CONSIDÉRANT les recommandations d'ARPO;

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene, appuyée par le conseiller Jeffrey Vautier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité refuse les travaux effectués par

Eurovia et demande un crédit à Eurovia pour défaut d'uniformité du pavage.

Adoptée

2024-08-144 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene que la séance soit levée à 20h00.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnait avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Rolande Beebe, maire Nancy Castilloux,

DG par intérim